

CHAPITRE I

**Ce qu'on appelle « traite humaine »
quand on veut encore regarder ailleurs**

La traite humaine souffre d'un étrange privilège : tout le monde prétend savoir ce que c'est, jusqu'au moment où il faut la définir. Là, soudain, les certitudes se dégonflent. On confond avec l'immigration clandestine, avec la prostitution, avec le travail illégal, avec les réseaux de passeurs, avec l'esclavage ancien, avec les enlèvements de films américains, avec les faits divers sordides que les chaînes d'information découpent en morceaux digestes entre deux publicités pour assurances-vie. Résultat : le mot circule partout, mais il désigne souvent n'importe quoi. Et quand un mot désigne n'importe quoi, il finit par ne plus protéger personne.

Un livre sur la traite humaine ne peut pas commencer par l'indignation. Il doit commencer par le verrouillage des termes. Ce n'est pas une coquetterie juridique. C'est une question de survie intellectuelle. Un livre mal défini devient vite une grenade sans goupille : spectaculaire, bruyant, dangereux pour ceux qui le tiennent et très utile à ceux qui veulent discréditer le sujet. Les trafiquants, les exploiters, les institutions paresseuses et les professionnels du « circulez, il n'y a rien à voir » adorent les dénonciations mal fichues. Elles leur permettent de dire que tout est exagéré, confus, militant, hystérique, complotiste. Et souvent, il leur suffit d'attendre que l'auteur trébuche sur ses propres mots.

Commençons donc par la base : la traite des êtres humains n'est pas simplement le fait de déplacer une personne d'un pays à un autre. Elle n'implique pas toujours une frontière, un passeport falsifié, une camionnette blanche ou un sous-sol fermé à double tour. Elle peut exister sans enlèvement spectaculaire. Elle peut exister sans passage de frontière. Elle peut exister dans une ville, dans un village, dans un appartement, dans une exploitation agricole, dans un salon de massage, dans une maison bourgeoise, dans un chantier, dans une plateforme numérique, dans un contrat de travail, dans une relation amoureuse falsifiée, dans une dette, dans une promesse d'avenir.

La définition internationale classique repose sur une structure en trois parties : un acte, un moyen et une finalité. L'acte peut être le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'une personne. Le moyen peut être la menace, la force, la coercition, l'enlèvement, la fraude, la tromperie, l'abus d'autorité, l'abus d'une situation de vulnérabilité, ou encore le fait de donner ou recevoir un paiement pour obtenir le contrôle sur une personne. La finalité, c'est l'exploitation. Voilà le noyau. Pas le folklore. Pas la musique angoissante. Pas le fantasme de cave décorée par un scénariste fatigué. L'acte, le moyen, la finalité.

Cette mécanique paraît sèche. Elle ne l'est pas. Elle est au contraire d'une brutalité parfaite, parce qu'elle montre que la traite n'a pas besoin de ressembler à une scène de kidnapping pour être réelle. Une femme peut être recrutée par une fausse offre d'emploi, transportée vers une autre ville, logée dans un appartement contrôlé par un réseau, puis contrainte à recevoir des clients sous menace de représailles contre sa famille. Un homme peut être embauché pour une récolte, hébergé dans un bâtiment insalubre appartenant indirectement à son employeur, payé une misère, endetté pour son transport, privé de ses papiers, menacé d'être dénoncé à la police s'il proteste. Un mineur peut être déplacé d'un foyer à l'autre, forcé à voler ou à mendier, surveillé par des adultes qui parlent sa langue, connaissent sa famille, contrôlent sa peur.

Dans tous ces cas, la violence existe. Mais elle ne ressemble pas toujours à un coup. Elle peut ressembler à un document confisqué. À un téléphone surveillé. À une dette impossible à rembourser. À un loyer prélevé avant même que le salaire existe. À une menace d'expulsion. À une promesse de mariage. À une honte utilisée comme laisse. À une famille restée au pays et qu'on peut atteindre. À

une langue que la victime ne parle pas. À un contrat qu'elle ne comprend pas. À une administration qui lui fait plus peur que son exploiteur. La violence moderne a compris une chose simple : il est parfois plus efficace d'enfermer quelqu'un dans une situation que dans une pièce.

Il faut aussi distinguer la traite humaine du trafic de migrants. La confusion est constante, parfois volontaire. Le trafic de migrants consiste généralement à faciliter l'entrée irrégulière d'une personne dans un pays, contre paiement. Il peut être criminel, dangereux, violent, mortel même. Mais sa logique première est le passage. Une fois la frontière franchie, la relation entre le passeur et la personne peut s'arrêter. La traite, elle, repose sur l'exploitation. Le déplacement peut en faire partie, mais il n'est pas obligatoire. Le cœur de la traite n'est pas le passage. C'est l'usage d'un être humain comme ressource.

Évidemment, dans la réalité, les deux phénomènes peuvent se croiser. Une personne peut payer un passeur pour rejoindre l'Europe, puis se retrouver endettée, menacée, exploitée dans un réseau de travail forcé ou de prostitution. Un trajet migratoire peut commencer comme un passage clandestin et basculer en traite lorsque la dette, la contrainte ou la vulnérabilité deviennent des outils d'exploitation. C'est précisément pour cela qu'il faut distinguer les termes. Pas pour découper le réel en boîtes propres, comme si le crime organisé respectait les catégories universitaires avec des intercalaires colorés. Mais pour comprendre où commence l'exploitation durable.

Il faut aussi distinguer la traite du travail illégal. Un travailleur non déclaré n'est pas automatiquement une victime de traite. Un employeur qui paie au noir commet une infraction, mais toute infraction au droit du travail ne constitue pas forcément de la traite humaine. La différence se joue dans la contrainte, l'abus de vulnérabilité, la tromperie, la dépendance, l'exploitation organisée. Un travail mal payé, même injuste, n'est pas toujours du travail forcé. Mais un travailleur qui ne peut pas partir parce que ses papiers sont confisqués, parce qu'il dort dans un logement contrôlé par son employeur, parce qu'il doit rembourser une dette fabriquée, parce qu'il risque l'expulsion, parce qu'on menace sa famille ou parce qu'il ne sait pas comment demander de l'aide, entre dans une zone beaucoup plus grave.

C'est là que le confort moral commence à transpirer. Beaucoup de sociétés européennes préfèrent imaginer la traite comme une anomalie criminelle, séparée du monde du travail ordinaire. C'est plus pratique. Cela permet de dénoncer les réseaux mafieux tout en continuant à ne pas trop regarder la manière dont certains fruits arrivent dans les rayons, dont certains bâtiments sortent de terre, dont certaines chambres d'hôtel sont nettoyées, dont certains vêtements sont cousus, dont certaines personnes âgées sont gardées à domicile, dont certains restaurants tiennent leurs prix. La traite n'est pas toujours à l'extérieur de l'économie légale. Elle peut s'y coller comme une moisissure derrière un papier peint impeccable.

L'exploitation, elle, est le terme le plus large et le plus piégeux. Tout n'est pas traite, mais la traite implique toujours une forme d'exploitation. Celle-ci peut être sexuelle, économique, domestique, criminelle, ou liée au prélèvement d'organes. Elle peut viser le travail, le corps, la présence, la peur, la capacité à mendier, la capacité à voler, la capacité à obéir. L'exploitation sexuelle n'est pas seulement un bordel clandestin. Elle peut passer par des appartements privés, des plateformes d'annonces, des réseaux d'escorting, des clubs, des bars, de faux castings, des relations affectives manipulées. Le travail forcé n'est pas seulement une usine fermée. Il peut être un champ, une cuisine, un chantier, une maison, un atelier, une camionnette de livraison, un local de nettoyage, une arrière-boutique.

La prostitution doit être traitée avec précision, parce que c'est l'un des terrains préférés des simplifications meurtrières. Toute prostitution n'est pas automatiquement de la traite. Dire cela ne minimise pas l'exploitation sexuelle ; cela évite de transformer une analyse en slogan. La traite à des fins d'exploitation sexuelle apparaît lorsque la personne est recrutée, déplacée, hébergée, contrôlée ou maintenue dans cette activité par la force, la menace, la tromperie, la dette, l'abus de vulnérabilité ou la manipulation. La question n'est pas de savoir si l'activité choque moralement le lecteur. La question est de savoir s'il y a contrainte, contrôle, exploitation et impossibilité réelle de sortir.

C'est ici qu'entre en scène une figure devenue tristement classique : le lover boy. Le terme semble presque ridicule, comme une mauvaise trouvaille marketing pour prédateur sentimental. Le mécanisme, lui, n'a rien de léger. Il consiste à construire une relation affective, à isoler progressivement la victime, à lui faire croire à un amour, à une protection, à un avenir commun, puis à introduire la dépendance, la dette, la culpabilité, le chantage, la prostitution « pour aider », « temporairement », « juste cette fois », jusqu'à ce que la personne ne sache plus où finit la relation et où commence l'exploitation. Le trafiquant n'a pas toujours besoin de chaînes. Parfois, il commence par dire « je t'aime ». L'humanité a vraiment inventé des raffinements dont elle pourrait s'abstenir.

La servitude domestique est l'une des formes les plus invisibles de la traite, parce qu'elle se cache dans l'espace privé. Une personne peut vivre chez son employeur, travailler sans horaires, être privée de sortie, recevoir peu ou pas de salaire, subir des violences, être isolée linguistiquement, dépendre de la famille qui l'exploite pour manger, dormir, se déplacer, conserver son statut administratif. Le foyer devient alors un lieu de production sans contrôle extérieur. Une prison sans pancarte. Une exploitation polie, parfois camouflée derrière des mots rassurants : « elle fait partie de la famille ». Phrase magnifique, souvent utilisée quand justement, la personne n'a aucun des droits d'un membre de la famille et tous les devoirs d'un meuble intelligent.

La mendicité forcée appartient aussi à la traite humaine lorsqu'une personne est contrainte de mendier au profit d'autrui. Elle peut concerner des enfants, des adultes vulnérables, des personnes handicapées, des migrants endettés, des femmes avec nourrisson, des personnes déplacées d'une ville à l'autre. Là encore, le regard public se trompe souvent de cible. Le passant voit une personne qui tend la main. Il ne voit pas toujours l'adulte qui récupère l'argent, le logement contrôlé, la menace, le transport, la punition si le montant du jour est jugé insuffisant. La misère visible sert parfois de façade à une organisation invisible.

L'exploitation criminelle forcée est encore moins comprise. Elle consiste à contraindre une personne à commettre des délits : vols, cambriolages, vol à la tire, vente de stupéfiants, fraudes, transport de marchandises illicites, parfois sous la menace ou dans une dépendance totale. C'est l'un des pièges les plus pervers, parce que la victime apparaît d'abord comme coupable. Elle est arrêtée, jugée, condamnée, expulsée parfois, sans que la contrainte soit identifiée. Le système pénal, dans ces cas-là, peut devenir le dernier service rendu au trafiquant : il punit la main exploitée et laisse le bras qui la contrôle hors champ.

Le prélèvement d'organes constitue une autre forme reconnue de traite lorsque des personnes sont recrutées, déplacées ou contraintes afin que leurs organes soient prélevés. Le sujet exige une prudence absolue. Il attire les fantasmes comme une lampe attire les insectes. Oui, les trafics liés aux organes existent. Oui, la pauvreté, la dette, la vulnérabilité migratoire, les intermédiaires médicaux

frauduleux et les marchés clandestins peuvent créer des situations criminelles. Mais non, chaque disparition, chaque affaire trouble, chaque rumeur en ligne ne peut pas être transformée en trafic d'organes par simple goût du vertige. Sur ce terrain, la rigueur n'est pas une option. C'est la seule chose qui empêche l'horreur réelle d'être ensevelie sous la boue du fantasme.

L'esclavage moderne est un terme souvent utilisé pour regrouper plusieurs réalités : travail forcé, traite, mariage forcé, servitude pour dettes, exploitation sexuelle, servitude domestique. Il est utile pour montrer que l'abolition légale de l'esclavage n'a pas supprimé toutes les formes de possession et de contrôle. Mais il peut aussi devenir flou. L'esclavage historique impliquait une propriété légale de la personne. L'esclavage moderne fonctionne souvent sans propriété officielle. Il repose sur la domination économique, administrative, physique, psychologique ou sociale. La personne n'est pas toujours « possédée » au sens juridique ancien. Elle est rendue indisponible à elle-même. Ce qui, dans la vie concrète, peut produire une captivité tout aussi réelle.

L'abus de vulnérabilité est l'une des notions centrales. Il dérange parce qu'il oblige à regarder les conditions qui rendent une personne exploitable. Une victime n'est pas toujours menacée avec une arme. Elle peut être menacée par sa pauvreté, son isolement, son analphabétisme, son absence de réseau, son handicap, son âge, son genre, sa dépendance administrative, son statut migratoire, sa dette, son traumatisme, son besoin de nourrir une famille. L'abus de vulnérabilité consiste à utiliser cette fragilité comme un outil. Le trafiquant ne crée pas toujours la vulnérabilité. Parfois, il la trouve déjà là, très bien entretenue par la société, puis il la monétise. On appelle cela du crime organisé. Par moments, on pourrait aussi appeler cela du capitalisme avec un couteau sous la table.

La dette est un autre instrument classique. Elle paraît rationnelle, presque comptable. On a payé le voyage. On a avancé le logement. On a fourni les papiers. On a trouvé le travail. Il faut maintenant rembourser. Sauf que la dette augmente, les frais se multiplient, les intérêts apparaissent, le salaire disparaît, le logement est facturé, les repas aussi, les vêtements aussi, les amendes internes aussi. La victime travaille, mais ne se libère jamais. La dette devient une laisse mathématique. Le diable a appris Excel, malheureusement.

La confiscation des papiers fonctionne de la même manière. Elle n'a pas toujours besoin d'être brutale. On peut dire qu'on garde le passeport « pour sécurité », « pour les démarches », « pour éviter qu'il soit perdu ». Puis le document disparaît dans un tiroir, et avec lui la capacité de partir, de demander de l'aide, de prouver son identité, de voyager, de se présenter devant une administration. Le papier devient une chaîne plate, plastifiée, tamponnée. Une chaîne très moderne. Elle ne fait pas de bruit quand on la ferme.

Le logement contrôlé par l'employeur ou le réseau est un autre verrou. Celui qui contrôle le toit contrôle souvent le silence. Partir ne signifie plus seulement quitter un emploi ou une situation d'exploitation. Partir signifie dormir dehors, perdre ses affaires, risquer un contrôle, ne plus savoir où aller, être retrouvé, être dénoncé, ne plus pouvoir envoyer d'argent à sa famille. Beaucoup de gens libres demandent avec une naïveté presque luxueuse : « Pourquoi elle n'est pas partie ? » ou « Pourquoi il n'a pas démissionné ? » Question confortable. Question de personne qui confond une porte avec une sortie. Dans la traite humaine, la porte peut être ouverte et la sortie inexistante.

La menace d'expulsion est un outil d'exploitation majeur. Quand une personne dépend de son statut administratif pour rester dans un pays, chaque interaction avec la police, l'inspection du travail, les services sociaux ou la justice peut devenir terrifiante. L'exploiteur le sait. Il n'a même pas

besoin d'inventer la peur. Il lui suffit de la rappeler. « Si tu parles, ils te renvoient. » « Si tu vas à la police, tu seras arrêtée. » « Si tu refuses, tu n'auras plus de papiers. » La loi censée protéger peut alors devenir, dans la bouche du trafiquant, une arme de contrôle. Ce n'est pas seulement cynique. C'est efficace. Et l'efficacité est la seule morale stable des prédateurs.

Le chantage familial fonctionne avec la même précision. Beaucoup de victimes ont laissé derrière elles des enfants, des parents, des frères, des sœurs, des dettes, des villages, des traces. Les réseaux savent d'où elles viennent. Ils connaissent les noms, les adresses, les liens. La menace n'a pas besoin d'être exécutée pour être puissante. Elle doit seulement être crédible. Une victime peut supporter la violence contre elle-même et se taire parce qu'on lui a fait comprendre que le prix de sa fuite serait payé par quelqu'un d'autre. Là encore, ceux qui regardent de loin parlent de consentement, de choix, de liberté. Le vocabulaire bourgeois a toujours été très courageux quand il ne risque rien.

L'isolement linguistique parachève souvent le piège. Ne pas parler la langue du pays, ne pas comprendre les documents, ne pas savoir appeler une association, ne pas identifier une administration fiable, ne pas pouvoir expliquer ce qui arrive, ne pas savoir quels droits existent : tout cela renforce la dépendance. L'Europe adore parler d'intégration, mais elle oublie parfois qu'une personne isolée linguistiquement devient une proie parfaite pour ceux qui traduisent le monde à leur avantage. Le trafiquant explique les règles. L'employeur explique les droits. Le proxénète explique la police. L'agence explique le contrat. Chaque mensonge arrive dans la seule langue accessible à la victime. C'est un luxe criminel.

Il faut aussi rappeler une règle essentielle concernant les enfants. Pour un mineur, la traite peut être reconnue même sans démontrer les mêmes moyens de contrainte que pour un adulte. Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'un enfant aux fins d'exploitation suffit à faire basculer la situation dans la traite. Cette distinction est fondamentale. Un enfant ne peut pas être traité comme un adulte qui aurait « choisi » une situation d'exploitation. Les récits de consentement appliqués aux mineurs sont souvent des déchets moraux emballés dans du vocabulaire juridique. Un enfant déplacé, utilisé, contrôlé, vendu, forcé à mendier, à voler, à travailler ou à subir une exploitation sexuelle n'est pas un acteur économique précoce. C'est une victime.

La notion de consentement doit être maniée avec la même rigueur. Dans les cadres juridiques internationaux, le consentement d'une victime adulte à l'exploitation devient sans pertinence lorsque l'un des moyens prohibés a été utilisé : force, menace, fraude, tromperie, abus de vulnérabilité, contrainte, abus d'autorité. Cela ne veut pas dire que la parole des personnes concernées ne compte pas. Cela veut dire qu'on ne peut pas blanchir une exploitation en brandissant un « accord » obtenu dans des conditions de peur, de dette, de manipulation ou de dépendance. Un oui arraché par la misère n'a pas la même valeur qu'un oui libre. Cette phrase devrait être inutile. Le fait qu'elle ne le soit pas dit déjà beaucoup de nous.

La traite humaine est donc une architecture, pas seulement un acte isolé. Elle se construit par étapes. On attire, on déplace parfois, on isole, on endette, on contrôle, on menace, on exploite, on remplace. Elle peut être organisée par des réseaux criminels structurés, par des groupes familiaux, par des employeurs, par des intermédiaires, par des agences frauduleuses, par des partenaires intimes, par des individus seuls. Elle peut être transnationale ou locale. Visible ou presque indétectable. Violente ou administrativement polie. Ce qui compte, c'est la combinaison entre l'acte, le moyen et la finalité d'exploitation.

C'est pour cela que l'image hollywoodienne est si dangereuse. Elle rassure le public en réduisant la traite à une scène: une jeune femme enlevée, une frontière, un camion, une cave, un réseau étranger, une opération policière, une libération spectaculaire. Cette image existe parfois sous certaines formes, mais elle ne résume pas la réalité. Elle occulte les cas où la victime a signé un contrat. Les cas où elle connaît son exploiteur. Les cas où elle aime ou a aimé celui qui la contrôle. Les cas où elle travaille au grand jour. Les cas où elle croise des clients, des voisins, des collègues, des médecins, des policiers, des agents administratifs, sans que personne ne voie ou ne veuille voir. Elle occulte surtout le fait que la traite peut ressembler au fonctionnement ordinaire du monde.

Une fausse offre d'emploi peut être une porte d'entrée. On promet un poste dans un hôtel, une ferme, un restaurant, une famille, un salon, un chantier, une agence de mannequins, une entreprise de nettoyage. On promet un salaire, un logement, des papiers, une vie meilleure. Le piège est d'autant plus efficace qu'il ressemble à une chance. La victime ne tombe pas toujours dans la traite parce qu'elle a été naïve. Elle y tombe parce que l'espoir est parfois la seule monnaie disponible. Les exploiters savent cela. Ils ne vendent pas seulement un mensonge. Ils vendent une issue.

Une agence de recrutement peut devenir un sas d'exploitation. Elle facture des frais, organise le déplacement, impose un contrat opaque, lie le travailleur à un employeur, retient des informations, multiplie les intermédiaires. Sur le papier, tout peut sembler professionnel. Logo propre, adresse, formulaire, tampon, signature. La modernité a cette élégance: elle permet de donner à l'abus l'apparence d'une procédure. Il est plus facile de vendre une exploitation quand elle arrive avec un PDF.

Une relation amoureuse peut devenir un outil de traite. Un logement peut devenir une cage. Un contrat peut devenir une arme. Une dette peut devenir une chaîne. Une frontière peut devenir un péage criminel. Une administration peut devenir un épouvantail. Une plateforme peut devenir une vitrine. Une banque peut devenir un évier où l'argent sale perd son odeur. Rien de tout cela ne ressemble nécessairement à l'idée que le public se fait du crime. C'est justement pour cela que cela fonctionne.

Nommer la machine, c'est refuser les confusions qui arrangent tout le monde. Non, toute immigration irrégulière n'est pas de la traite. Non, toute prostitution n'est pas automatiquement de la traite. Non, tout travail illégal n'est pas du travail forcé. Non, toute pauvreté n'est pas exploitation criminelle. Mais oui, l'immigration irrégulière peut devenir une réserve de vulnérabilité pour les trafiquants. Oui, la prostitution peut être un terrain massif d'exploitation quand elle rencontre la contrainte, la dette, la menace, la manipulation ou l'abus de vulnérabilité. Oui, le travail illégal peut basculer en traite quand le travailleur ne peut plus partir librement. Oui, la pauvreté peut être utilisée comme une arme.

La précision n'affaiblit pas l'accusation. Elle la rend plus dangereuse.

Les trafiquants n'ont pas peur des grands cris. Ils ont peur des définitions exactes, des preuves, des qualifications juridiques solides, des enquêtes financières, des victimes reconnues, des avoirs saisis, des clients poursuivis, des entreprises tenues responsables, des intermédiaires exposés, des fonctionnaires formés, des juges capables de voir la contrainte derrière l'apparence d'un choix. L'indignation seule chauffe la pièce. La précision ouvre la serrure.

Ce livre partira donc de cette base: la traite humaine n'est pas une métaphore, ni une simple insulte politique, ni un mot commode pour désigner tout ce qui nous dégoûte. C'est un crime défini,

structuré, multiforme. Il transforme la vulnérabilité en profit. Il utilise les corps, les papiers, les dettes, les frontières, les marchés, les désirs, les peurs et les silences. Il peut se cacher derrière une violence brutale ou derrière une normalité administrative. Il peut prendre l'apparence d'une offre d'emploi, d'un bail, d'une facture, d'un message amoureux, d'un contrat, d'un transfert bancaire, d'une annonce en ligne.

Le vrai visage de la traite moderne n'est pas toujours celui d'un homme armé dans une ruelle. C'est parfois celui d'un tableau Excel, d'une agence souriante, d'un employeur respectable, d'un client pressé, d'un logement verrouillé par la dette, d'un passeport retenu « pour sécurité », d'un formulaire incompris, d'un amour fabriqué, d'une frontière fermée, d'une économie qui veut tout moins cher et d'une société qui préfère les monstres visibles aux mécanismes ordinaires.

C'est beaucoup moins cinématographique. C'est aussi beaucoup plus inquiétant.